

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES  
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE**

**AVIS PUBLIC**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

Aux personnes intéressées par les projets de règlements suivants :

- Projet de règlement numéro 2023-01 Démolition d'immeuble

Le 6 février à 18h00 aura lieu une assemblée publique de consultation, à la salle du conseil municipal située au 663, Chemin Frontière, Rivière-Beaudette. Le maire ou une personne désignée par celui-ci, expliquera le contenu de ces projets de règlements ainsi que les conséquences de leur adoption. Le conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ces projets de règlements.

Le Projet de règlement No 2023-01 démolition d'immeuble a pour but de :

- La conformité à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* par l'adoption un règlement sur la démolition,
- L'inclusion de critères relatifs au caractère patrimonial des immeubles

Avis public donné à Rivière-Beaudette, ce 16<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2023



---

Directeur général  
Nicolas Le Mat